

**Commission départementale d'aménagement commercial de la Moselle  
et  
commission départementale d'aménagement cinématographique de la Moselle**

**Bilan d'activité de l'année 2023**

<b>Date de la réunion</b>	<b>n° du dossier</b>	<b>Projet</b>	<b>vote</b>	<b>recours</b>
08/02/2023	332	<b>Talange</b> création (par transfert) d'un magasin à l enseigne <b>Lidl</b> de 1 424 m <sup>2</sup> de surface de vente (secteur 1 : commerce de détail à prédominance alimentaire), zone de la Ponte, à Talange, par la SNC Lidl	Dossier retiré.	
17/03/2023	333	<b>Manom</b> extension d'un ensemble commercial de 4 697 m <sup>2</sup> de surface de vente par la création d'un magasin à l enseigne « <b>Action</b> » de 816 m <sup>2</sup> de surface de vente (secteur 2 : autres commerces de détail et activités de prestation de services à caractère artisanal) dans la galerie marchande du centre commercial « Carrefour Market » portant la surface de vente de l'ensemble commercial à 5 477 m <sup>2</sup> , situé 1 route de Mondorff à Manom par la SAS Carrefour Property France	Autorisé par 7 voix pour sur 7 votants.	
	336	<b>Sarralbe</b> extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin à l enseigne « <b>Action</b> » de 916 m <sup>2</sup> de surface de vente (secteur 2 : autres commerces de détail et activités de prestation de services à caractère artisanal) 86, rue de Strasbourg, à Sarralbe par la SCI Sarra	Autorisé par 7 voix pour sur 7 votants.	
18/04/2023	334	<b>Boulay-Moselle</b> Extension d'un ensemble commercial de 9 279 m <sup>2</sup> de surface de vente par la création de deux cellules de 166 et 257 m <sup>2</sup> de surface de vente, rue du général Newinger, à Boulay-Moselle par la SAS Foncière Eostia	Autorisé par 6 voix pour et 2 abstentions sur 8 votants.	
	335	<b>Augny</b> création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile à l enseigne « <b>Carrefour Drive</b> » de 10 pistes de ravitaillement et d'une emprise au sol des surfaces affectées au retrait des marchandises de 2 482 m <sup>2</sup> , 7 rue du Prayon, à Augny (zone Actisud), par la SNC Carrefour Drive	Refusé par 4 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions sur 8 votants.	
24/05/2023	338	<b>Moulins-lès-Metz</b> extension d'un ensemble commercial de 7 101 m <sup>2</sup> de surface de vente par la création de deux moyennes surfaces de secteur 2 de 718 et 1 303 m <sup>2</sup> de surface de vente et d'une boutique de 243 m <sup>2</sup> de surface de vente portant la surface de vente à 9 365 m <sup>2</sup> , rue des Gravières, zone d'activité des Gravières à Moulins-lès-Metz et Augny par la SARL Moulins Augny Immo 5 (réactivation de droits commerciaux)	Autorisé par 7 voix pour et 1 abstention sur 8 votants.	
29/06/2023	341	<b>Sarreguemines</b> création d'un ensemble commercial de 1 350 m <sup>2</sup> de surface de vente par la création de 5 cellules commerciales d'une surface de vente totale de 458 m <sup>2</sup> , 2 rue des saules, à Sarreguemines par la SCI Chloé	Refusé par 7 voix contre et 2 abstentions sur 9 votants.	

29/06/2023	339	<b>Phalsbourg</b> création d'un ensemble commercial composé de 15 cellules d'une surface de vente totale de 2 804,60 m <sup>2</sup> , rue de Strasbourg, ZAC Louvois, à Phalsbourg par la SAS GNC Holding	Refusé par 1 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions sur 7 votants.	
19/07/2023	340	<b>Hettange-Grande</b> création d'un ensemble commercial de 2 258,60 m <sup>2</sup> de surface de vente composé de 22 cellules de moins de 300 m <sup>2</sup> de surface de vente, ZAC Vital Park, route de Kanfen à Hettange-Grande par la SCCV Martel Vittal Shop	Autorisé par 5 voix pour et 1 abstention sur 6 votants.	
	342	<b>Fameck</b> extension de 776 m <sup>2</sup> de surface de vente de la jardinerie à l'enseigne « <b>Jardi. E. Leclerc</b> » de 4 000 m <sup>2</sup> de surface de vente portant la surface de vente à 4 776 m <sup>2</sup> , avenue F. Mitterrand, ZAC de la Feltière à Fameck par la SCI ACERAS	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants.	
	343	<b>Rohrbach-lès-Bitche</b> extension de 490 m <sup>2</sup> de surface de vente d'un ensemble commercial de 2 961 m <sup>2</sup> de surface de vente par l'extension de 400 m <sup>2</sup> de surface de vente de l'hypermarché « <b>Super U</b> » de 2 795 m <sup>2</sup> , de 30 m <sup>2</sup> de surface de vente de la zone d'exposition de 38 m <sup>2</sup> de surface de vente, la création d'une cellule commerciale de 60 m <sup>2</sup> de surface de vente et extension de 2 pistes de ravitaillement du point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile « <b>U Drive</b> » et de 215 m <sup>2</sup> d'emprise au sol des surfaces affectées au retrait des marchandises (actuellement 2 pistes de ravitaillement et 28 m <sup>2</sup> d'emprise au sol), 17 route de Strasbourg, à Rohrbach-lès-Bitche par la SCI Rohrbach	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants.	Avis favorable de la CNAC du 07/12/2023
07/09/2023	344	<b>Yutz</b> création d'un ensemble commercial de 5 053 m <sup>2</sup> de surface de vente par la création d'un magasin spécialisé à l'enseigne « <b>Premium Store</b> » de 67 m <sup>2</sup> de surface de vente, route d'Illange, ZAC « Espace Meilbourg », à Yutz par la SCI les Pins de BBA	Autorisé par 10 voix pour sur 10 votants.	
21/09/2023	349	<b>Forbach</b> création d'un supermarché à l'enseigne <b>Lidl</b> de 1 481,08 m <sup>2</sup> de surface de vente (secteur 1) rue Saint-Guy à Forbach par la SNC Lidl	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants.	
	345	<b>Faulquemont</b> création d'un ensemble commercial de 4 071 m <sup>2</sup> de surface de vente par la création d'un magasin de jardinage à l'enseigne « <b>Point Vert</b> » de 1 571 m <sup>2</sup> de surface de vente (secteur 2), rue de Créhange, à Faulquemont par la SAS Sicamo	Autorisé par 7 voix pour sur 7 votants.	
	346	<b>Faulquemont</b> - création d'un ensemble commercial de 4 558 m <sup>2</sup> de surface de vente par : • l'extension de 1 156 m <sup>2</sup> de surface de vente du supermarché à l'enseigne <b>Super U</b> de 2 500 m <sup>2</sup> de surface de vente dont une régularisation de 367 m <sup>2</sup> , • la création d'une zone d'exposition de 52 m <sup>2</sup> de surface de vente ; • la création de 6 cellules d'une surface de vente totale de 850 m <sup>2</sup> . - extension d'une piste de ravitaillement et de 68 m <sup>2</sup> d'emprise au sol du point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile à l'enseigne <b>U Drive</b> (actuellement de 3 pistes de ravitaillement et de 183,60 m <sup>2</sup> d'emprise au sol des surfaces affectées au retrait des marchandises) ; 42, rue de Créhange, à Faulquemont par la SCI 4MA IMMO	Dossier retiré.	

10/11/2023	347	<b>Lemud</b> extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin à l'enseigne <b>ALDI MARCHE</b> de 1 035,50 m <sup>2</sup> de surface de vente (secteur 1 : alimentaire), ZA les 5 Epis, rue de Metz à Lemud par la SAS Immaldi et Compagnie (transfert du magasin ALDI de Rémillly)	autorisé par 5 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions sur 9 votants	
	348	<b>Metz</b> extension de l'espace commercial " <b>Metzanine</b> " de 9 761 m <sup>2</sup> de surface de vente par la création de 2 moyennes surfaces de 1 851 et 1 152 m <sup>2</sup> de surface de vente (en secteur 2 : autres commerces de détail et activités de prestation de services à caractère artisanal) et la création de 5 boutiques d'une surface de vente de 830 m <sup>2</sup> portant à 13 594 m <sup>2</sup> la surface de vente totale, 20 avenue de Sébastopol à Metz par la SA Pierres Investissement (réactivation partielle de droits commerciaux)	Autorisé par 10 voix pour sur 10 votants.	
30/11/2023	350	<b>Thionville</b> création d'un ensemble commercial de 1 468 m <sup>2</sup> de surface de vente composé de deux magasins spécialisés en secteur 2 (non alimentaire) de 968 et 500 m <sup>2</sup> de surface de vente, boucle du ferronnier, Linkling III, à Thionville par la SCI du Colombier	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants.	
13/12/2023	351	<b>Sarrebourg</b> extension de 3 676 m <sup>2</sup> de surface de vente d'un magasin à l'enseigne " <b>Brico Jardi E. Leclerc</b> " (secteur 2) de 7 400 m <sup>2</sup> portant la surface de vente à 11 076 m <sup>2</sup> et création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile, de 3 pistes de ravitaillement et de 125 m <sup>2</sup> d'emprise au sol, 5 rue des pêcheurs à Sarrebourg par la SARL Gasser	Autorisé par 9 voix pour sur 9 votants.	Avis favorable de la CNAC du 25/04/2024